

COMPTE-RENDU

Marine Linglart
Delphine Lemoine

Concertation n°1

11 Avril 2015

Balade urbaine

Introduction

A l'occasion de la balade urbaine du samedi 11 Avril, qui s'est déroulée de 10h jusqu'à 12h30, une trentaine de personnes était présente pour y participer. Cette balade constitue le premier temps de la concertation pour le projet d'aménagement de trois sites sur la commune : les projets du centre bourg, des hautes-vallées et de la prairie. Le circuit proposé démarre sur le parking de la Mairie. S'ensuit un cheminement vers la poste avec un arrêt devant le square George Durand, puis passage par la rue de Verdun, la route de Montivilliers et le chemin de Saint-Supplix avec arrêts devant la zone de « crash aériens », les logements sociaux en construction au bout du chemin et un peu plus loin les équipements publics. Enfin, retour par le chemin de Saint-Supplix, avec un dernier arrêt rue du Lieutenant Malandain pour discuter autour des hautes-vallées, avant de retourner vers la Mairie.

Les objectifs de la concertation sont présentés par Mr Le Maire et Marine Linglart, avec un slogan qui se dégage de cette présentation : « construire ensemble un projet de vie pour Octeville-sur-mer ».

1. Parking de la Mairie

Cet emplacement constitue à la fois le centre du bourg / de la ville (avec un petit « débat » sur la question), une zone de rencontre ou encore le lieu où se déroulent les mariages. Lorsque nous leur faisons remarquer que le parking est très plein, la proximité des commerces est tout de suite mise en cause.

Les premières remarques des participants concernent la problématique de circulation au niveau de la rue Félix Faure. Beaucoup de voitures y circulent, certaines avec une vitesse élevée, et la rue devient vite bouchée, surtout le dimanche matin, jour de marché.

Vient ensuite une discussion autour du PLU et de son évolution dans le temps. C'est un document qui n'est bien sûr pas figé mais certaines personnes pensent qu'à partir du moment où un projet d'aménagement y est inscrit, il n'est pas ou très peu possible de le remodeler.

Marine Linglart insiste sur la mission AEU qui consiste à partager, échanger et construire ensemble les principes de projet pour le développement harmonieux de la commune.

2. Rue Fafin / Square George Durand

Les participants souhaitent attirer notre attention sur plusieurs points.

- Globalement, les déplacements doux (piétons et vélos) ne sont pas assez sécurisés. Beaucoup de rues sont étroites, les trottoirs sont très petits, les voitures roulent vites et il y a également circulation d'engins agricoles qui prennent de la place sur la chaussée.
- Cela rejoint la question de la circulation au niveau de la rue Félix Faure qui est à double sens. Une hypothèse serait de réorganiser les sens de circulation de ce secteur, pour pourquoi pas essayer de désengorger la rue principale vers le quartier du centre bourg et la rue Coty. Cela passerait par rendre la rue Félix Faure à sens unique.
- Une petite discussion entre certains qui trouvent que le centre-bourg n'évolue pas beaucoup et d'autres qui pensent qu'au contraire il y a eu du changement depuis qu'ils se sont installés à Octeville.

A la question du futur aménagement du quartier, plusieurs propositions :

- Transférer les commerces vers ce secteur. Mais certains sont attachés la rue commerçante comme elle est actuellement. Elle représente l'identité du bourg et il ne faudrait pas y toucher.
- La construction d'une maison de retraite.
- La mise aux normes pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).
- Créer un espace vert avec des bancs.
- Garder la poste où elle est.
- Avoir un cabinet médical qui soit ainsi facile d'accès depuis le centre bourg, pour les personnes âgées notamment.
- Des logements qui permettraient d'avoir une certaine mixité sociale et générationnelle.
- Réaménagement du parking avec un accès semi-piéton.

3. Zone de « crash »

Quelques personnes insistent sur la volonté de ne pas construire d'immeubles. Est pris comme référence le lotissement des Courtils, vers Dondeneville. Il faut que cela reste « agréable à l'œil » et ne jure pas avec le bâti environnant. Cela peut être des logements sociaux, mais pas de n'importe quelle manière. S'il s'agit de logements à accession sociale, pourquoi pas. Mais attention, il ne faut pas qu'il y ait des problèmes de concentration. De leurs propres mots, les participants ne veulent pas de « casernes, mais quelque chose de joli ».

Ils insistent sur le fait que l'agricultrice n'est pas vendeuse de son terrain.

La discussion est animée autour de quels logements sociaux, de quelle hauteur de bâtiments et comment urbaniser un terrain ?

4. Chantier de la future résidence « Le clos des Charmilles »

Ce projet de logements ne semble pas être apprécié par la majorité des personnes présentes. La principale raison est l'architecture et la forme du bâti. Marine Linglart essaye alors de faire prendre conscience au groupe que ce n'est pas la forme du bâti qui constitue le principal enjeu mais plutôt l'organisation urbaine et l'intégration du bâti dans le fonctionnement urbain. Cela implique la relation entre les différents quartiers et la question importante des connexions entre eux.

5. Equipements du quartier de la prairie

Cet arrêt nous a permis d'aborder la question de la place des équipements au sein du tissu urbain. Ceux-ci semblent un peu isolés, ce qui encourage les gens à y venir en voiture. La zone n'est cependant pas si éloignée du centre et peut être ralliée à pied (environ 500 m). Il faudrait revoir les cheminements piétons et mieux les identifier pour faciliter l'accès. Dans l'ensemble, le secteur semble présenter des problèmes de connections avec les quartiers autour. A la question d'ouvrir la voie entre le lotissement et le Clos des Charmilles, la réponse est non. Cela serait trop bruyant pour les habitations autour.

Pour l'aménagement possible, la zone pourrait-être construite mais il n'y en a pas forcément besoin. Encore une fois, priorité aux pavillons mais il ne faudrait pas trop s'étendre. La construction d'une salle des fêtes est désirée, mais il ne faudrait à ce moment-là pas de logements autour à cause du bruit.

6. Les hautes-vallées

Ce secteur est ressenti comme le seul endroit de promenade de la commune. Le chemin est en effet placé au milieu d'une pelouse ce qui en fait un endroit privilégié pour le déplacement des piétons et des cyclistes. Les participants souhaitent donc absolument garder le chemin. Cette zone pourrait devenir un espace vert avec la présence de plus d'arbres afin de rester un lieu de promenade. Les lotissements pourraient être éventuellement prolongés sur le coteau.